

La ministre veut plus d'éducation à la sécurité routière à l'école

Un accord de coopération existe entre la Fédération et les Régions, même s'il démarre lentement.

En matière d'éducation à la sécurité routière, la ministre de l'Éducation, Marie-Marine Schyns (cdH) veut en faire plus. Elle souhaite l'intégrer pleinement, et de manière continue, dans le cursus scolaire des élèves, de l'école maternelle à la fin de l'enseignement secondaire. Un accord de coopération existe justement entre la Fédération et les Régions, même si cela ne semble pas avancer... à grande vitesse.

La députée Joëlle Maison (DéFI) apprécie d'ailleurs peu la situation et est carrément remontée contre la ministre (lire ci-dessous).

Des initiatives de sensibilisation à la sécurité routière existent, bien sûr, déjà dans nos écoles de Wallonie et de Bruxelles. « Ces actions manquent de visibilité et de coordination. Nous devrions favoriser la mise en commun des compétences respectives pour assurer leur promotion », lance la ministre qui tient à ce que cette éducation soit clairement renforcée dans

nos écoles.

Un accord de coopération, relatif à l'éducation à la sécurité routière, a d'ailleurs été conclu à cet effet entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Régions wallonne et bruxelloise. Il vise à dynamiser l'information des actions et campagnes lancées par les trois institutions

L'objectif de l'accord : renforcer la création d'outils pédagogiques de qualité et intégrer, de façon continue, la sécurité routière dans le cursus scolaire

dans ce domaine. « Son objectif est également de renforcer la création d'outils pédagogiques de qualité et d'intégrer l'éducation à la sécurité routière, de manière continue, dans le cursus scolaire des élèves », reprend la mi-

nistre.

L'accord prévoit aussi l'organisation de séances de formation et d'information à la mobilité et à la sécurité routière pour les enseignants. Enfin, il doit favoriser une meilleure articulation entre des projets spécifiques à la sécurité routière et les projets des établissements.

ON RÉFLÉCHIT...

Cela signifie-t-il qu'il y aura des heures de cours réservées à la sécurité routière, comme il y a des heures de maths ou de néerlandais ? Pas réellement. Même si le comité de pilotage du projet n'en est qu'au début de sa réflexion, on pourrait plutôt imaginer une mise en œuvre pareille à ce qui se fait avec les cours de premiers secours qui seront donnés par les profs de gymnastique... Ce qui ne signifie pas, insistons lourdement sur ce point, que ceux-ci seront à nouveau mis à contribution.

« Il est clair que, dans le cadre de la rédaction des référentiels, certains domaines de discipline peuvent aussi se saisir de ce sujet

pour le futur tronc commun », précise encore M^{me} Schyns. « Il ne nous revient évidemment pas d'imposer telle ou telle thématique, mais lorsque nous recevons ce genre de question ou

suggestion, nous pouvons toujours les transmettre à la commission des référentiels en indiquant la pertinence de tel ou tel élément dans le spectre des référentiels à analyser et articuler. »

TROUVER L'ORIGINALITÉ

Bref, comme le signale encore le cabinet de la ministre, il faudra trouver une façon originale de concrétiser cette ambition. Une piste de réflexion peut mener à une intensification de ce qui se fait pendant les jours

blancs de la fin juin, mais pas seulement. « Il faut arriver à mieux toucher les élèves. D'où l'intérêt de mettre tout le monde ensemble pour aller plus loin. » De là à dire que les choses s'accéléreront et se concrétiseront avant la fin de cette législature (printemps 2019), ce n'est pas tout à fait sûr... ●

DIDIER SWYSEN

Prochaine réunion : le 5 juin

A la vitesse... d'un escargot !

Un comité de pilotage a été mis en place pour veiller à la mise en œuvre de cet accord de coopération. La Direction de l'Enseignement obligatoire le présidera pendant deux ans. Puis, ce sera le Service public de Wallonie. Une première réunion technique a eu lieu le 28 novembre 2017. La

prochaine est prévue le 4 juin.

« La priorité du comité sera de donner plus de visibilité aux initiatives existantes et de sensibiliser les directeurs d'école », dit la ministre, mais la députée Joëlle Maison (DéFI) n'apprécie pas le timing. « L'accord a été signé en décembre

2016 et le comité de pilotage vient seulement d'être créé... C'est une blague ! La ministre ne serait-elle pas un peu hypocrite lorsqu'elle confirme que cet enjeu est essentiel ? », s'interroge-t-elle, insistant sur le fait que les parents doivent aussi être éduqués. « Un projet visant les élèves de 3 maternelle

touchera également les profs et les parents. Ceux-ci seront sensibles à une remarque de leurs enfants. Ce sera un cercle vertueux. » Il est vrai que la vitesse à laquelle le dossier avance ne semble pas excessive... ●

D.SW.